



LEADER MONDIAL DE L'INFORMATION
SUR LE MARCHÉ DE L'ART

Mes chers actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, dont l'article R22-10-29-1 du code du commerce, l'Assemblée Générale fait l'objet d'une retransmission audiovisuelle en direct dans son intégralité.

Pour pouvoir visionner la retransmission en direct de l'assemblée générale ordinaire annuelle d'Artmarket.com réunie le 27 juin 2025 à partir de 17 heures au siège social de la société, il est impératif de vous pré-inscrire en complétant le formulaire mis à votre disposition, du 24 juin 2025 au 25 juin 2025 17 heures, à partir du lien suivant :

<https://serveur.serveur.com/artmarket/information-reglementee/2025/index.html>

Un justificatif d'identité ainsi que votre inscription en compte au deuxième jour précédent l'assemblée générale sont à joindre au formulaire de pré-inscription.

Le jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle d'Artmarket.com un lien vous sera envoyé par mail.

Thierry EHRMANN
PDG Artmarket.com